



Candidature au Grand Prix ESSEC du Commerce Responsable

Edition 2026.
Projet collaboratif du commerce et de ses
partenaires.

Enseigne : MIYAM • Secteur d'activité : Distribution alimentaire • NAF : 4729Z
Adresse : 82 rue Beaubourg - 75003 Paris

Dossier déposé par l'entreprise **MIYAM** via Lucas Lesachey (Responsable relations producteur.ices).

lucas.l@miyam.fr - Tél. : 07 54 38 36 85

Date de création initiale du dossier : 3 octobre 2025.

Initiative : Semences paysannes : un trésor dans nos assiettes

Date de l'initiative : Depuis le début de l'année 2024

Pitch

Miyam a noué des partenariats avec des semenciers, dont un en particulier (Jardin'Envie), pour proposer des légumes issus de variétés paysannes en magasin, et pour aider d'autres de nos partenaires à s'affranchir de certaines contraintes quant aux semences et à retrouver la capacité à produire leurs propres semences, adaptées aux enjeux locaux (climat, sol, etc).

Aujourd'hui, selon la FAO (Food and Agriculture Organization of United Nations), 75% des aliments de la planète proviennent d'à peine douze espèces végétales et cinq animales. Dans le monde entier, les agriculteurs et agricultrices sont encouragées à abandonner leurs multiples variétés locales pour passer à des variétés à haut rendement, génétiquement uniformisées. Miyam et Jardin'Envie luttent contre ce mouvement, pour retrouver des tomates, des courgettes, des choux de couleurs, de formes différentes, avec toutes un goût plus marqué.

Critère 1 - Caractère innovant

Si Miyam a pris un très important virage sur son approvisionnement bio et local, l'équipe de Jardin Envie nous a convaincu de franchir un pas supplémentaire : nous intéresser aux semences, qui donnent ensuite les légumes que nous proposons.

Nous partons donc à rebours de ce qui se fait actuellement dans l'industrie, y compris bio : favoriser des semences non reproductibles (appelées des hybrides F1), qui présentent des qualités (peau épaisse qui permet une meilleure résistance dans le transport, croissance rapide, poids important par fruit...) développées notamment par les ingénieurs de l'INRA mais aussi d'entreprises privées, souvent au détriment de leur richesse nutritive et de leur goût. Donc on produit plus (donc moins cher), un légume qui tient mieux, mais qui nourrit moins.

Aujourd'hui, la législation encadre strictement les semences paysannes ; les soutenir, dans ce cadre précis, permet de garder vivant un patrimoine génétique de fruits et légumes uniques, qui pourront s'avérer comme l'une des meilleures réponses à l'adaptation au changement climatique.

Critère 2a - Mise en œuvre

C'est la rencontre entre notre directeur général et le fondateur qui a permis de lancer l'initiative. La mise en œuvre est ensuite suivie par les équipes achats, finance, la direction mais aussi des partenaires, intéressés par la question.

- 1) Rencontre
- 2) Commercialisation de graines et de plants de Jardin'Envie dans les boutiques Miyam et planification pour faire des
- 3) Réponse à l'appel d'offres de l'Agence Bio, depuis sabrée par les coupes budgétaires (-64% de budget, mettant à mal les objectifs de 21% de surfaces bio en France à l'horizon 2030)
- 4) Commercialisation des légumes de Jardin'Envie en magasin, et formation des équipes et des client.es sur la question des semences

Critère 2b - Communication

Plusieurs équipes sont parties rendre visite à Jardin'Envie (Drôme) pour découvrir le métier de semencier, et les particularités liées aux semences paysannes.

C'est ensuite Eric, le cofondateur de Jardin'Envie, qui est venu lors de nos 2 jours de séminaires, expliquer aux équipes présentes l'impact de ces méthodes sur la préservation des sols, de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et sur la santé humaine.

Nous communiquons régulièrement via notre Newsletter et via des animations en magasin sur ces enjeux, mais aussi de manière plus directe avec nos producteurs et productrices qui sont intéressées par le sujet pour les aider à franchir le pas.

Critère 3 - Impact et résultats

Financièrement, ce projet est difficile à mener pour deux entreprises de taille réduite, d'où la demande de subventions auprès de l'Agence bio. Cela n'empêche pas Miyam et Jardin'Envie d'avoir noué un partenariat fort, permettant au semencier de trouver des débouchés, et à Miyam de présenter des produits fermiers, paysans et donc rares.

La question des semences est souvent perçue comme très technique, et donc fait partie des "oubliées" des enjeux agricoles ; toutes les équipes ont pu être sensibilisées à cet enjeu, ainsi qu'une partie importante de nos client.es (pour l'instant, les produits ne sont vendus que sur 4 des 7 boutiques, faute de disponibilité).

Au-delà de l'apprentissage, et de la prise en main de cet enjeu sociétal, démocratique et agronomique, nous avons aussi eu l'occasion d'échanger en profondeur avec certains de nos agriculteurs, parfois réticents à passer le pas. Ce partenariat a donc aussi un rôle d'exemple et de transmission de savoir-faire.

Critère 4 - Vision

Elle s'inscrit tout à fait dedans, puisqu'elle est l'une des réponses à une des causes premières de la paupérisation de l'alimentation, à la "dénutrimention" de nos fruits et légumes. Elle l'a fait évoluer en nous permettant d'embarquer d'autres personnes sur cette question plus niche, plus technique, mais passionnante.

Annexes

<https://www.jardinenvie.com/images/presse/Nouvelobs-160818.pdf> "Qui a tué le goût des tomates"

Fichier joint

[PJ1_Avenir-Bio_Presentation-du-projet.docx.pdf](#)